



Paris, le mercredi 2 décembre 2009

TRAITE DE LISBONNE, LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE RECLAMENT PLUS D'AMBITION

Les Jeunes Européens-France saluent l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. Ce traité accélère la marche vers l'approfondissement de la méthode communautaire et une meilleure visibilité de l'Union Européenne dans le monde.

Les Jeunes Européens-France estiment que ce traité porte en lui les éléments nécessaires à l'émergence d'institutions fortes qui ne soient plus à la solde des Etats membres, tels que le renforcement des droits du Parlement européen et des Parlements nationaux par rapport au Conseil européen. De plus, le traité scelle dans le marbre la Charte des droits fondamentaux européens et permet aux Etats de sortir de l'Union. Parmi les autres nouveautés introduites par le traité figure le droit d'initiative populaire des citoyens européens, droit que les Jeunes Européens comptent faire valoir.

Les Jeunes Européens-France seront attentifs à une lecture du traité qui garantisse à la fois le respect de l'intérêt général européen et une transparence accrue des décisions de l'Union. A ce titre, ils souhaitent que le Président du Conseil européen et le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires Etrangères et la politique de sécurité exercent leurs nouvelles fonctions de façon ambitieuse. Les Jeunes Européens-France resteront vigilants quant aux orientations en matière de politique étrangère du Haut représentant, également Vice Président de la Commission. Cette politique étrangère se devra en effet de garantir l'intérêt général européen, sans constituer un marchandage entre préférences nationales.

Les JE-France déplorent de plus le processus de nomination des commissaires européens, qui reflète le déséquilibre préoccupant entre le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, censée être garante de l'intérêt général européen. Pierre-Jean Verrando, Président des Jeunes Européens-France a ainsi résumé : *« Nous espérons que les membres de la Commission, suite aux évolutions institutionnelles induites par le Traité de Lisbonne, prendront toute la mesure de leur fonction, en toute indépendance vis à vis des représentants des Etats membres »*.

Les Jeunes Européens-France espèrent donc que Monsieur Barroso fera suivre des actes à ses paroles prononcées le 1^{er} décembre 2009 : *« Je suis ravi que nous disposions désormais des bonnes institutions pour agir ainsi que d'une période de stabilité, de manière à pouvoir concentrer toute notre énergie à satisfaire les besoins de nos citoyens »*.

LES JEUNES EUROPEENS

Les Jeunes Européens sont une association loi 1901 qui constitue la section française des Jeunes Européens Fédéralistes et qui regroupe les adhérents de moins de 35 ans du Mouvement Européen-France. Elle rassemble près d'un millier de jeunes désireux d'agir en faveur de la construction européenne, pour la défense et la promotion des idées des pères fondateurs de l'Europe. L'association milite pour une Europe unie, capable de peser de tout son poids dans la mondialisation pour protéger et promouvoir les valeurs européennes à travers le monde, que cela soit les avancées sociales, démocratiques ou environnementales.

CONTACT PRESSE

Aymeric Chassaing – Responsable de la communication
presse@jeunes-europeens.org – 00 33 (0)6 01 92 26 08